



Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

Plan d'Action pour l'Intégration de la Nutrition dans l'Agriculture

BENIN

**Atelier Régional Afrique de l'Ouest du PDDAA
sur le développement des Programmes de Nutrition
9-12 novembre, 2011
Dakar, Sénégal**

Plan d'Action pour l'Intégration de la Nutrition dans l'Agriculture

Participants :

Christophe MEDENOU T.K.	CAADP Country focal point	Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche / Directeur Adjoint de la programmation et de la Prospective	medenou6@yahoo.fr
Martin HOUNDONUGBO	Assisting in the CAADP Process	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche / Chef Service Planification et Programmation Chargé de Processus PDDAA-Bénin	marhound2006@yahoo.fr
Joseph D. HESSOU	Coordonnateur National du Core Group de Nutrition	Coordonnateur National du Core Group de Nutrition	jedhessou@yahoo.fr
Andréa HOUINDOTE	Nutrition focal point	Ministere de la Santé / Point Focal Nutrition	houindote@yahoo.fr

Document de référence : Plan d'Investissement Agricole (PIA) 2010-2015

Group de Travail 1: Révision du Plan national d'investissement pour l'agriculture et la Sécurité Alimentaire (PNIASA)

Thème	Oui/Non	Commentaires
Situation Nutritionnelle		
<p>Quels sont les principaux problèmes nutritionnels dans votre pays qui doivent être pris en compte par le PNIASA? (Limitez-vous à 4)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Carence en micronutriments (vitamines A, fer, Iode, zinc, ...) • Dénutrition (malnutrition chronique, malnutrition aigüe, déficience énergétique chronique) • Malnutrition par excès (surpoids, obésité, etc.)
<p>Est-ce que les principaux problèmes nutritionnels de votre pays sont discutés dans le Plan?</p>	<p>Oui</p>	<p>La question de sécurité alimentaire est préoccupante du fait de l'existence de poches d'insécurité alimentaire grave au niveau de certains groupes à risques, notamment les petits exploitants agricoles du Sud, les populations de pêcheurs, et les familles à faible revenu dans les zones urbaines. En effet, selon la deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages ruraux, 33% au moins des ménages sont incapables de satisfaire leurs besoins minima alimentaires malgré le niveau élevé des dépenses alimentaires (70%) sur leur budget.</p> <p>Sur le plan nutritionnel, selon les résultats des enquêtes AGVSAN 2009, la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 4,7% au Bénin. Il n'y a pas de différence significative entre les prévalences observées en milieu rural et urbain.</p> <p>Quant à la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 59 mois, 37% de ces enfants souffrent de retard de croissance. Le milieu rural est plus touché par cette forme de malnutrition que le milieu urbain avec des prévalences de 40,4% et 29,9%, respectivement.</p> <p>En ce qui concerne la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 6 à 59 mois, 17,3% de ces enfants souffrent d'insuffisance pondérale. Il existe une différence significative entre milieu rural et milieu urbain avec une prévalence de 18,8% et 14,2%, respectivement.</p> <p>L'état nutritionnel des femmes de 15 à 49 ans a été aussi analysé en se basant sur l'Indice de Masse Corporelle (IMC). Au niveau national, la prévalence de</p>

		<p>la dénutrition (déficit énergétique chronique) est de 9% et la prévalence de l'obésité est de 7%.</p> <p>D'une manière générale et sur le plan de la santé et de la nutrition, les apports journaliers en énergie qui sécurisent et assurent à un adulte, une vie saine et active sont estimés à 3500 kilocalories. Selon les résultats de la deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages ruraux, 33% au moins des ménages sont incapables de satisfaire les besoins minima alimentaires malgré la forte prédominance des dépenses alimentaires (70%) dans leurs dépenses globales. La couverture des besoins journaliers en énergie de nombre de personnes de ces ménages n'atteint guère 2400 kilocalories. Les insuffisances énergétiques ainsi constatées sont à la base des différentes maladies nutritionnelles notées au sein de la population. Il s'agit notamment de la malnutrition protéino-énergétique qui se traduit chez l'adulte par une déficience énergétique chronique et chez l'enfant par un retard de croissance ou l'émaciation et des carences en micro nutriments (fer, iode, vitamine A,..) aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant se traduisant par l'anémie ferriprive, les troubles dus à la carence en iode et l'avitaminose A.</p> <p>Les résultats de l'analyse Profiles effectuée en 2004 au Bénin démontrent que si rien n'est fait pour améliorer la situation nutritionnelle des populations qui va en s'aggravant, la malnutrition protéino-énergétique et les carences en iode et en fer entraîneraient une perte économique béninoise de l'ordre de 913 milliards de FCFA d'ici à l'an 2013.</p> <p>Mais le zinc n'est pas pris en compte dans le PIA-Bénin.</p>
Populations Vulnérables/Bénéficiaires Ciblés		
Est-ce que les populations vulnérables/bénéficiaires ciblés sont identifiés?	Oui	Oui, il s'agit, des petits exploitants agricoles du sud, des populations de pêcheurs, et des familles à faible revenu dans les zones urbaines, les enfants de 06 à 59 mois et les adultes dont les femmes de 15 à 49 ans. (il reste à compléter les enfants de 0 à 6mois, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les adolescentes, les personnes vivant avec le VIH SIDA et les personnes du troisième âge.)
Si oui, est-ce que leur localisation géographique est précisée?	Oui	Les zones rurales dont particulièrement celles de la région sud du Bénin où la pression foncière est très forte et où les familles de pêcheurs font face à un dépeuplement sévère des plans d'eau ensablés, les zones urbaines à forte densité

		de peuplement. (Toutefois il conviendra de préciser les départements et les communes les plus touchés par type de vulnérabilité) en tenant compte de l'AGVSAN -2009, EDS-2006, profil nutritionnel-BENIN FAO-2011 et enquêtes STEPS -2009)
Si oui, est-ce que le nombre de bénéficiaires (nombre absolu ou % de la population totale) est fourni?	Oui	<p>Il est mentionné dans le PIA que selon la deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVR – 2000) ruraux, 33% au moins des ménages sont incapables de satisfaire leurs besoins minima alimentaires. Selon AGVSAN la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 4,7% au Bénin. Il n'y a pas de différence significative entre les prévalences observées en milieu rural et urbain. Quant à la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 59 mois, 37% de ces enfants souffrent de retard de croissance. Le milieu rural est plus touché par cette forme de malnutrition que le milieu urbain avec des prévalences de 40,4% et 29,9%, respectivement. En ce qui concerne la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 6 à 59 mois, 17,3% de ces enfants souffrent d'insuffisance pondérale. Il existe une différence significative entre milieu rural et milieu urbain avec une prévalence de 18,8% et 14,2%, respectivement. L'état nutritionnel des femmes de 15 à 49 ans a été aussi analysé en se basant sur l'Indice de Masse Corporelle (IMC). Au niveau national, la prévalence de la dénutrition (déficit énergétique chronique) est de 9% et la prévalence de l'obésité est de 7%.</p> <p>(Un chiffre récent contenu dans l'AGVSAN-2009 indique que 25% des ménages sont vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle).</p>
Objectifs Nutritionnels		
Est-ce que des objectifs précis concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de votre pays sont mentionnés dans le plan?	Oui	Il poursuit l'objectif global d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à la réduction de la pauvreté.
Des objectifs spécifiques à la nutrition sont-ils mentionnés dans le plan? Si oui, veuillez les indiquer.	Oui	Il y a un objectif spécifique qui prend en compte la nutrition c'est l'objectif spécifique qui est « Assurer une production efficace et une gestion durable des exploitations, à même de contribuer à la croissance et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. »

Activités Prioritaires/Bonnes Pratiques

<p>Des activités spécifiques à la nutrition et des bonnes pratiques pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs sont-elles identifiées dans le plan? Si oui, veuillez les résumer.</p>		<ul style="list-style-type: none">- renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers un accroissement de la compétitivité des produits vivriers de grande consommation (maïs, riz, manioc, cultures maraîchères, viandes, laits, œufs, poissons), pour assurer un niveau de prix des produits alimentaires équitable pour les acteurs, tout en réduisant la facture alimentaire (page 16 du PIA-Bénin)- Education et surveillance nutritionnelles (page 27 PIA-BENIN) <p>Dans le cadre de l'éducation et de la surveillance nutritionnelles, il est prévu d'encourager la mise en place d'un système performant d'Information, d'Education et de Communication en nutrition en vue d'améliorer les pratiques d'alimentation des groupes cibles,</p> <ul style="list-style-type: none">- Appui à la prise en charge des malnutris graves (page 27 PIA-BENIN) <p>Dans le cadre du suivi de croissance des enfants, le Programme appuiera la prise en charge des malnutris graves.</p> <p>Aussi, les actions envisagées visent-elles à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables des zones d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none">- Renforcement du cadre politique de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle <p>Il s'agira de renforcer la base politique et institutionnelle pour l'alimentation et la nutrition au Bénin en dotant le Bénin d'une politique alimentaire et nutritionnelle, redynamisant le Comité National pour l'Alimentation et la Nutrition, ses démembrements et son secrétariat permanent (DANA). (Notons que le Comité national est actuellement remplacé par le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition)</p>
--	--	--

Calendrier ou Délai		
Un calendrier pour la mise en œuvre des activités de nutrition est-il défini? Si oui, quel est-il?	Non	Cet exercice est en cours au niveau du plan stratégique de développement de l'alimentation et de la nutrition (PSDAN) pris en compte dans la SCRP à travers son costing.

La Mise en œuvre		
Est-ce que les institutions (gouvernementales ou non gouvernementales) responsables de la mise en œuvre des activités de nutrition sont identifiées dans le plan? Si oui, veuillez les lister.	Oui	Des Ministères, le secteur privé marchand, les OPA, la société civiles, les PTF, les collectivités locales (Page 62 à 65). Il reste à compléter le Ministère de la Santé, le Ministère des affaires sociales et de la famille.

Group de Travail 2 : Cadre d'objectifs pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA		
Cadre d'Objectifs	Recommandations pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Mesures à prendre pour intégrer la nutrition dans le secteur agricole. <i>Quels processus doivent être mis en place pour mettre en œuvre les recommandations citées dans la colonne 2 ? Actions à entreprendre par les participants dans les prochains 6-12 mois.</i>
a. Vision	<i>Décrire brièvement le changement envisagé si vous (collègues/partenaires) réussissez dans votre travail.</i> Le secteur de l'alimentation et de la nutrition rêve « d'un pays où chaque individu jouit d'un état nutritionnel satisfaisant afin de participer au développement d'un Bénin émergent ». (voir document de PSDAN). Cette vision est arrimée à celle du gouvernement, de faire du Bénin, un pays émergent.	Que faut-il faire, et en impliquant qui, pour (1) créer un consensus sur la vision et (2) assurer l'acceptation et l'intégration des objectifs et activités proposés dans le PNIASA? <ul style="list-style-type: none"> Finaliser le plan d'action nutrition à prendre en compte dans le Plan d'Investissement Agricole Organiser la restitution aux acteurs du plan d'action nutrition finalisé
b. Bénéficiaires Ciblés	La population en générale dont spécifiquement celles identifiées comme vulnérables et cité au point 2 ci-dessus.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le cadre institutionnel du PSRSA
c. Objectif global / impact	Quel est l'objectif global à moyen terme souhaité d'ici l'an 2015? L'objectif global est le repositionnement de la nutrition au cœur du développement pour plus de visibilité du sous-secteur dans sa contribution à la création de la richesse et à l'atteinte des OMD.	<ul style="list-style-type: none"> Installer et rendre opérationnel le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition Elaborer et mettre en œuvre un document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

<p>d. Objectifs spécifiques</p>	<p>Quels objectifs spécifiques, mesurables cherchez-vous à atteindre par le biais de vos projets / activités?</p> <p>De façon plus spécifique,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'institutionnalisation de la politique d'alimentation et de nutrition - Garantir à chaque individu un état nutritionnel satisfaisant à travers la triple fonction de disponibilité, d'accessibilité et d'utilisation des aliments. - Prendre en charge de façon spécifique certains groupes vulnérables comme les nourrissons, les enfants, les femmes allaitantes ou adolescentes. 	
<p>e. Projets/Activités pour atteindre les objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance/Education nutritionnelle - Fortification des aliments de grande consommation - renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers un accroissement de la compétitivité des produits vivriers de grande consommation (maïs, riz, manioc, cultures maraîchères, viandes, laits, œufs, poissons), pour assurer un niveau de prix des produits alimentaires équitable pour les acteurs, tout en réduisant la facture alimentaire 	
<p>f. Calendrier <i>Délai réaliste pour atteindre les objectifs.</i></p>	<p>Quel est le calendrier de mise en œuvre de vos projets /activités? Identifier les étapes pour les activités clés.</p>	<p>Quel est le calendrier que vous vous fixer pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA? Identifier les étapes clés pour mettre en œuvre ce processus.</p>

Groupe de Travail 4: Suivi, évaluation, et apprentissage sur l'impact nutritionnel des politiques et programmes agricoles

Situation actuelle telle que décrite dans le PNIASA.	Recommandations pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Mesures à prendre pour intégrer la nutrition dans le secteur agricole. <i>Quels processus doivent être mis en place pour mettre en œuvre les recommandations citées dans la colonne 2 ? Actions à entreprendre par les participants dans les prochains 6-12 mois.</i>
<p>Est-ce que des indicateurs pour mesurer la performance des activités de nutrition sont identifiés dans le plan? Si oui, lesquels?</p> <p>Les indicateurs qui existent dans le plan sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire de 33% à 15% la proportion de la population béninoise souffrant de la faim et de malnutrition à l'horizon 2015 en conformité avec l'objectif de réduction de pauvreté des OMD. • porter la consommation journalière en énergie à 3500 Kcal/ individu d'ici à l'an 2015 chez 30% des adultes des ménages des zones d'intervention ; • réduire de 20 % la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans, ceux d'âge scolaire, les orphelins et enfants vulnérables des zones d'intervention d'ici à l'an 2015 ; • améliorer le statut nutritionnel chez 30 % des adultes notamment les femmes en âge de procréer, les personnes âgées et celles infectées ou affectées par le VIH/SIDA des zones d'intervention d'ici à l'an 2015. <p>Toutefois, les actions nutritionnelles et les</p>	<p>Quels sont les indicateurs principaux qui devraient être utilisés pour mesurer l'amélioration de la nutrition attribuable aux actions du PNIASA?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le score de diversité alimentaire • L'apport calorique et protéinique • Indicateurs anthropométriques • Indicateurs de carences en micronutriments. <p>Qui devrait être chargé de concevoir, mettre en œuvre et maintenir / mettre à jour le système de suivi-évaluation et de capitalisation concernant renforcement du volet nutrition de PNIASA?</p> <p>Le Conseil d'Alimentation et de Nutrition (CAN) en liaison avec la Cellule Nationale de Suivi-Evaluation du PIA.</p>	<p>Quelles sont les mesures qui doivent être prises pour assurer l'intégration des indicateurs de nutrition dans les systèmes de S & E agricole?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnaliser le Conseil d'Alimentation et de Nutrition (CAN) et le cadre de concertation et de mise en synergie des parties prenantes. • Veiller à la prise en compte des indicateurs anthropométriques, d'apport calorique, de diversité alimentaire et de déficience en micronutriments. <p>Qui devriez-vous impliquer pour le faire et quand pouvez-vous le faire?</p> <p>Regrouper les acteurs impliqués pour réfléchir sur la fonctionnalité du dispositif d'ici à février 2012 au plus tard.</p> <p>Existe-t-il des opportunités à saisir dans un futur proche?</p> <p>Exploitation des résultats des enquêtes menées au niveau du système national intégré des statistiques agricoles et du système national intégré de gestion des informations sanitaires.</p>

indicateurs figurent dans la partie narrative du plan mais pas dans le cadre logique. Elles ne sont pas pris en compte non plus dans la budgétisation du plan. Ce travail doit être complété en se basant sur le costing des actions nutritionnelles actuellement en cours au niveau du plan stratégique de développement de l'alimentation et de la nutrition.

Est-ce que la capacité existante dans le pays (au sein du gouvernement, ONG, etc.) pour la collecte et l'analyse des données est décrite dans le plan? Si oui, quelles sont les institutions responsables du suivi-évaluation?

Comment ce système pourrait-il être amélioré ?

Le cadre prévu à cet effet est la Cellule Nationale de Suivi-évaluation (CNSE). Elle est alimentée en données par différentes sources nationales : les structures nationales et déconcentrées du PIA, les Ministères membres du Conseil National d'Orientation et du Suivi (CNOS) du cadre institutionnel, les institutions internationales, les acteurs non étatiques, etc. Toutefois, il conviendrait de renforcer les capacités techniques et de mobiliser des ressources matérielles et financières pour rendre ce cadre institutionnel fonctionnel. Il sera également pris en compte le mécanisme de remontée des informations prévu dans le plan stratégique de développement de l'alimentation et de la nutrition.

Comment cette capacité devrait être construite?

- Mettre en place un cadre de concertation et de mise en synergie des parties prenantes qui analysera les données dans une approche multisectorielles et veillera à la dissémination des informations
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre
- Renforcer les expertises techniques.

Groupe de Travail 3: Partenariats et mécanismes de coordination

Situation actuelle telle que décrite dans le PNIASA	Recommandations pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Mesures à prendre pour intégrer la nutrition dans le secteur agricole. <i>Quels processus doivent être mis en place pour mettre en œuvre les recommandations citées dans la colonne 2 ? Actions à entreprendre par les participants dans les prochains 6-12 mois.</i>
<p>Les partenaires / parties prenantes/agents de changement qui devraient participer à la mise en œuvre des activités de nutrition sont-ils identifiés dans le plan? Si oui, qui sont-ils? (ex. ministères / agences gouvernementales, ONG, bailleurs de fonds internationaux, etc)</p> <p>Oui. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Etat à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, • Le Ministère chargé de l'Economie et des Finances, • Le Ministère chargé du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, • Le Ministère chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, • Le Ministère chargé du Commerce, • Le Ministère chargé de l'Industrie, • Le Ministère chargé des Transports et des Travaux Publics, • Les Ministères chargés de 	<p>Quels sont les partenaires / parties prenantes qui devraient être impliqués dans le renforcement du volet nutrition de PNIASA? Que pourrait être leur(s) rôle (s)?</p> <p>Ministère de la Santé et ministère de la famille dont les rôles et responsabilités sont à préciser.</p> <p>Comment devraient-ils se coordonner et communiquer entre eux?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à une bonne articulation du CNOS avec le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition pour les aspects spécifiques de l'alimentation, de la nutrition et de la sécurité alimentaire. • Assurer une coordination intra-sectorielle efficace en vue de la fluidité des informations pour des prises de décisions pertinentes. 	<p>Quelles mesures doivent être prises pour construire ou renforcer les mécanismes de coordination existants? De nouveaux mécanismes de coordination sont-ils nécessaires et si oui lesquels? Qui devriez-vous impliquer dans ce processus (institutions gouvernementales et non gouvernementales)? Quand pouvez-vous le faire?</p> <p>Accélérer la mise en place et l'opérationnalisation des organes de coordination et de dialogue intra et intersectoriel préconisés.</p> <p>A cet effet, il est nécessaire de réaliser un plaidoyer en direction du chef de l'Etat et de son gouvernement, en direction du parlement et en direction des collectivités locales.</p>

<p>l'enseignement,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère chargé de l'Economie Maritime, • Le Ministère chargé de la Micro finance, • Le Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé; • Le Ministère chargé de la Décentralisation. <p>- Les collectivités locales et territoriales</p> <p>- Les Organisations des Producteurs Agricoles (PNOPPA)</p> <p>- Le Réseau des Chambres d'Agriculture du Bénin</p> <p>- Le secteur privé (CCIB, UCIMB, Patronat, etc.)</p> <p>- La Société Civile (ONG nationales, internationales et les plateformes)</p> <p>- Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).</p> <p>Est-ce que les mécanismes (existants ou proposés) pour faciliter la coordination et la communication entre les parties prenantes sont décrits dans le PNIASA? Si oui, quels sont ces mécanismes et à quel niveau opèrent-ils? Qui est impliqué dans ces processus?</p> <p>Au niveau stratégique, le cadre institutionnel de mise en œuvre, s'articule autour d'un Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) soutenu au niveau déconcentré par des</p>		
--	--	--

<p>Conseils régionaux de suivi (CRS) et des Conseils communaux de suivi (CCS). Les organes sont dotés d'une autonomie de prise de décisions et donnent des avis motivés sur toutes les questions relatives aux politiques et stratégies du secteur agricole. Le CNOS servira de comité de pilotage du PIA. Il est en articulation avec le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition pour les aspects spécifiques de l'alimentation, de la nutrition et de la sécurité alimentaire.</p> <p>Sont impliqués dans ces processus les acteurs ci-dessus.</p>		
---	--	--

Groupe de Travail 5: Partenariats Publiques -Privés et Publiques-Publiques

Situation actuelle telle que décrite dans PNIASA	Recommandations pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Mesures à prendre pour intégrer la nutrition dans le secteur agricole. <i>Quels processus doivent être mis en place pour mettre en œuvre les recommandations citées dans la colonne 2 ? Actions à entreprendre par les participants dans les prochains 6-12 mois.</i>
<p>Des possibilités de partenariats publiques-privés concernant la nutrition sont-elles discutées dans le plan? Si oui, veuillez les décrire.</p> <p>Il s'agit ici de mettre en place des associations actives d'acteurs privés et publics sur différents sujets présentant un intérêt pour les deux parties dans le respect de leurs missions respectives et de leur autonomie. En effet, dans la mise en œuvre du PSRSA, il existe des domaines dans lesquels aucun type d'acteur pris isolément ne peut s'adjudger la capacité de conduire à lui et à lui seul les actions. Ce Partenariat Public-Privé pourra être bâti autour des actions relatives : (i) à l'amélioration de la productivité et de la production, (ii) à l'accès au marché, (iii) au renforcement des infrastructures et équipements de production et (iv) à la gestion durable des terres.</p> <p>Comment ces partenariats pourraient-ils être améliorés?</p> <p>Le développement du partenariat public-privé passe par la mise en place effective et le fonctionnement régulier des instances de</p>	<p>Indiquez les problèmes nutritionnels pour lesquels il serait pertinent de mettre en place un/des partenariat public-privé en vue de renforcer le volet nutrition du PNIASA.</p> <p>Le partenariat public-privé est pertinent pour tous les problèmes nutritionnels. Cependant les types de partenariats pourraient être précisés après finalisation et validation du plan d'action nutrition par les acteurs.</p> <p>Comment ces partenariats publiques-privés devraient-ils être conduits.</p> <p>Cela a pris déjà corps dans la définition des rôles et responsabilités des différents acteurs dans le PIA et sera opérationnalisé au sein des organes de concertation et de dialogue des différents acteurs concernés.</p>	<p>Quelles mesures immédiates pouvez- vous prendre pour assurer que des partenariats pertinents soient établis ou renforcés?</p> <p>Finaliser le plan d'actions en précisant qui fait quoi.</p> <p>Qui devriez-vous impliquer et quand pouvez-vous le faire?</p> <p>Tous les acteurs/secteurs et institutions concernés par l'alimentation et la nutrition.</p>

<p>concertation/collaboration entre les acteurs du secteur pour permettre des synergies et complémentarité d'actions nécessaires à la promotion de chaque filière.</p> <p>A cet égard les actions prioritaires porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement du Partenariat Public-Privé dans le secteur agricole ; • L'amélioration des mécanismes de concertation des acteurs ; • Le renforcement de la contractualisation des relations entre acteurs publics et privés ; • L'appui à la mise en place et au fonctionnement régulier des tables filières, instances inter professionnelles regroupant les différents acteurs de chaque filière et dotées de mécanismes de bonne gouvernance au niveau de chaque filière. • L'organisation des partenariats public-public d'une part et privé-privé d'autre part, préalables à l'institution de partenariat public- privé fort • La capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de partenariat public privé et d'alliance privé - privé 	<p>Qui (quels acteurs) pourrait être impliqué dans le soutien et l'orientation de ces initiatives? Comment devraient-ils être impliqués / quels seraient leurs rôles?</p> <p>Les PTFs et/ou ONG internationales, pourraient soutenir ces initiatives par des contributions en termes d'expertises et de financement.</p>	
--	--	--

<p>Est ce que le partenariat publique-publique (par exemple la collaboration entre le ministère de l'agriculture avec le ministère de la santé/division de la nutrition et/ou ministère de l'éducation, entre autres) a été discuté dans le plan? Si oui, merci de décrire.</p> <p>C'est évoqué dans le PNIASA mais pas développé.</p> <p>Comment ces partenariats pourraient ils être améliorés ?</p> <p>Poursuivre et finaliser le processus d'élaboration concertée de la stratégie de promotion du partenariat public-public et de partenariat public-privé.</p>	<p>Préciser pour quel (s) problème (s) de nutrition le partenariat publique-publique devrait être mis en œuvre.</p> <p>Ces problèmes pourraient être précisés après finalisation et validation du plan d'action nutrition par les acteurs.</p> <p>Quelles institutions publiques devraient participer à ce partenariat et quels seraient leurs rôles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la définition des politiques et stratégies relatives à la disponibilité et à l'accessibilité alimentaires et nutritionnelles et au suivi de leur mise en œuvre, • le Ministère de la Santé publique pour la définition de politiques et stratégies de prise en charge des personnes atteintes de malnutrition, le Ministère de la Famille pour l'éducation alimentaire et nutritionnelle des familles. 	<p>Quelles étapes devez vous immédiatement franchir pour établir ou renforcer des partenariats publique-publique fructueux?</p> <p>Finaliser le plan d'actions en précisant les responsabilités et le faire valider par tous les acteurs d'ici à février 2012.</p> <p>Qui devriez vous impliquer, et quand pourriez vous le faire ?</p> <p>Tous les acteurs/secteurs et institutions concernés par l'alimentation et la nutrition d'ici à février 2012.</p>
--	--	---

Groupe de Travail 6: Développement des capacités

Situation actuelle telle que décrite dans le PNIASA.	Recommandations pour renforcer l'intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Mesures à prendre pour intégrer la nutrition dans le secteur agricole. <i>Quels processus doivent être mis en place pour mettre en œuvre les recommandations citées dans la colonne 2 ? Actions à entreprendre par les participants dans les prochains 6-12 mois.</i>
<p>Est-ce que les besoins en termes de renforcement des capacités en nutrition dans votre pays sont examinés dans le plan? Si oui, veuillez les décrire.</p> <p><i>Non ces besoins ne sont pas examinés dans le plan.</i></p> <p>Est-ce que des activités de formation pour développer les capacités en nutrition sont identifiées dans le plan? Si oui, veuillez les décrire.</p> <p><i>Les activités de formation à pour développer les capacités en nutrition ne sont pas identifiées dans le plan.</i></p>	<p>Quels sont les besoins en termes de renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre des activités nutritionnelles dans le PNIASA?</p> <p><i>Les besoins en termes de renforcement des capacités se relatifs à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Satisfaction des besoins en ressources humaines des structures impliquées dans la mise en œuvre des actions</i> <i>• Satisfaction des besoins en formation des acteurs en matière de recherche, de conception/planification, de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions/interventions de nutrition</i> <i>• Satisfaction des besoins matériels des structures impliquées dans la mise en œuvre des actions/interventions.</i> <p>Qui a besoin de formation? Dans quels domaines des formations sont-elles nécessaires</p> <p><i>On note des besoins de formation aux niveaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Stratégique (CNOS, CAN et service connexe) : en sécurité alimentaire et nutrition, en communication, en leadership et plaidoyer et en suivi-</i> 	<p>Quelles mesures pouvez-vous prendre pour renforcer les efforts en développement des capacités? Avec qui pourriez-vous travailler dans ce sens? Quand pouvez-vous le faire?</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Faire la restitution de l'atelier en janvier au plus tard</i> <i>• Organiser un plaidoyer en direction des centres de formation et des structures en charges de la formation continue dans les ministères et autres institutions impliquées dans la mise en œuvre des actions de nutrition.</i> <p><i>Pour le financement des formations retenues.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Enrichir les thématiques inscrites dans les centres et plans de formation en tenant compte des actions de nutrition.</i> <p><i>Ces mesures seront mises en œuvre avec les leaders et responsables des structures sus-mentionnées et les PTF intervenant dans les secteurs agricole et nutritionnel.</i></p>

	<p>évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">• Opérationnel niveaux central et déconcentré : il s'agit des Comités Régionaux d'Orientation et de Suivi (CROS) et les services déconcentrés connexes à former dans les domaines SAN, communication, leadership, conception de projets, gestion de projets, suivi-évaluation des interventions en matière de nutrition.• Opérationnel niveau commune : il s'agit des collectivités locales et services décentralisés. Ils ont besoin de formation en SAN, en leadership, en communication, en suivi (collecte et analyse de données). <p>Quelles formations (existantes ou prévues) pourraient aider à développer les capacités? Formuler des recommandations pour des actions futures dans ce domaine.</p> <p>Il existe la FINSA, et des centres de formation professionnelle.</p>	
--	---	--

Groupe de Travail 7: Budget et Financement

	Budget et financement pour renforcer l' intégration de la nutrition dans le PNISA.	Budget et financement du processus d' intégration de la nutrition au niveau national.
<p>a. Quelles sont les ressources existantes ? Quelles sont les ressources supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs fixés</p> <p>Des ressources humaines existent au niveau des différents ministères qui sont complétées par des ONG internationales telles que Plan Bénin et des assistances techniques pour la mise en place d'une Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments par exemple. Les structures impliquées disposent également de matériels de travail. Toutefois, ces ressources sont insuffisantes et méritent d'être renforcées.</p>	<p>Le Gouvernement du Bénin a instruit en octobre 2011 le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP) pour actualiser le PNIA. Cette actualisation vise à mieux prendre en compte essentiellement trois préoccupations à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) l'intégration de la nutrition, (ii) la prise en compte des aspects genre dans le développement agricole et rurale (iii) la prise en compte de la promotion de l'entrepreneuriat agricole dans le PNIA. <p>La démarche devra être participative avec l'implication de toutes les catégories d'acteurs du secteur agricole. Le budget nécessaire à cet effet est évalué à 50 millions de FCFA dont 20 millions sont déjà mobilisés sur le budget national et à travers un appui de la Coopération technique belge (CTB).</p>	<p>Le budget du processus d'intégration de la nutrition au niveau national est évalué avec l'appui de la FAO à 39 054 300 000 F CFA pour l'amélioration de l'état nutritionnel des populations sur sept (7) ans.</p>
<p>b. Catégories de coûts</p> <p>1) Récurrents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carburant - Véhicules - Frais de mission <p>2) Fixes (capital)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6486 points d'eau (7783,2 millions FCFA) - Unités de transformation (1 800 millions 		

Groupe de Travail 7: Budget et Financement

	Budget et financement pour renforcer l' intégration de la nutrition dans le PNIASA.	Budget et financement du processus d' intégration de la nutrition au niveau national.
<p>FCFA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education et surveillance nutritionnelle (39 054,300 millions FCFA) - Renforcement de capacités (9045,600 millions FCFA) 		
<p>c. Quelles sont les sources de financement possibles, y compris le budget du gouvernement, des bailleurs de fonds internationaux (subventions et prêts), les PPP, et d'autres mécanismes de financement innovants.</p>		

Projets de Nutrition /Niveau d'activités

Niveau National

<p>Contraintes et Solutions Stratégiques pour la mise en œuvre efficace du plan d'action.</p>	Contraintes Clés	Solutions Possibles	Contraintes Clés	Solutions Possibles
	<p><i>Identifier les contraintes potentielles (limitez-vous à 4) pouvant affecter la mise en œuvre des recommandations proposées</i></p> <p><i>identifier d'éventuelles solutions stratégiques pour assurer une mise en œuvre efficace des recommandations proposées</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La formulation et l'évaluation ex-ante de projets spécifiques de nutrition - La mobilisation des ressources financières pour le financement des volets nutrition des projets - L'insuffisance de suivi et d'évaluation des projets - L'insuffisance de synergie entre les projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation d'experts pour la formulation des projets de nutrition - Financement de la préparation et de la formulation et évaluation ex ante de projets nutrition -Renforcement du dialogue avec les partenaires financiers pour le financement des projets - Organisation et renforcement du financement du suivi-évaluation des projets et volets nutritionnels des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance de synergie des structures en charge de l'alimentation et de la nutrition - Insuffisance de données statistiques pour le suivi de l'état nutritionnel de la population - La pauvreté monétaire des ménages - L'insuffisance de prise de conscience des décideurs politiques de l'importance de la nutrition pour le développement économique et social de la nation

	Prochaines Etapes	Délai	Principale Partie Responsable	Ressources/ Appui Nécessaire	Commentaires
COURT TERME	Faire l'état des lieux des interventions en matière de nutrition au Bénin				
	Former les experts en formulation de projets nutrition				
	Formuler les projets nutrition				
	Mettre en place un système de suivi-évaluation des projets de nutrition				
	Niveau National : - Finaliser la stratégie nationale de nutrition et en évaluer le coût - Finaliser le plan d'action nutrition et en évaluer le coût -Intégrer le plan d'action nutrition dans le PNIA du Bénin				
MOYEN TERME	Mobiliser les ressources financière pour la mise en œuvre des projets nutrition				
	Former les gestionnaires de projets nutrition				
	Mettre en place un cadre de concertation des projets filières				
	Niveau National : - Mettre en place un système de suivi-évaluation de l'état nutritionnel de la population				

	<p>- Mettre en place un système informatiser de gestion et de l'information sur la nutrition au Bénin</p>				
--	---	--	--	--	--